



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Vu l'arrêté du 3 octobre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le corps des professeurs de sports, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture des concours externes et du concours interne de recrutement de professeurs de sport ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2024 portant composition du jury du concours interne pour le recrutement des professeurs de sports dans l'option "conseillers d'animation sportive" pour la session 2024 ;

Vu les propositions du président du jury,

**ARRETE**

Article 1 : sont nommés pour l'épreuve d'admissibilité du concours interne pour le recrutement des professeurs de sports dans l'option "conseillers d'animation sportive" pour la session 2024 :

**Correcteurs**

M. Emmanuel COLLIOT  
Professeure de sport

Académie de VERSAILLES

Mme Séverine MAILLET  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie d'AIX-MARSEILLE

Mme Aurore TRAYAN  
Professeure de sport

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 JAN. 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et de la jeunesse et par délégation  
La cheffe de service, adjointe au directeur général  
des ressources humaines

Florence DUBO